



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

Procès-verbal **corrigé**

Réunion des membres du conseil d'administration de l'Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe Lundi 17 mai 2021 à 18 h 30 sur la plateforme Zoom

| | | |
|--------------------|--|-----------------------------------|
| Présences : | Anick Forgues Pierre Morasse Jackeline Vanegas | Karine Blouin Frédéric Brillon |
| Étaient absent.es | Mylène Rondeau Michaël Tremblay | |
| Invitées | Hélène Grondin, coordonnatrice | |

1. Ouverture de l'assemblée

La réunion débute à 18 h 37

Mot de la présidente : Discussion à huis clos au sujet des ressources humaines.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Rés. 2021-05-17/09

Il est proposé par Anick Forgues, appuyé par Jackeline Vanegas d'adopter l'ordre du **jour avec l'ajout à l'ordre du jour des points :**

5.5 Résolution pour reddition de compte 2020-2021

5.6 Demande de subvention dans le cadre du programme de soutien financier à la bonification de l'offre d'activités de halte-garderie communautaire en contexte de pandémie.

5.7 Demande de subvention pour les frais d'une consultante pour processus de planification stratégique

5.8 Liste des membres en règle de l'Association

5.9 Convention d'aide financière soutien financier à l'action communautaire auprès des familles

7.1 Copie - papier des documents du CA

7.2 Camping de juillet 2021

- montant alloué pour repas

Adopté à l'unanimité



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19-04-2021

Rés. 2021-05-17/10

Il est proposé par Anick Forgues et appuyé Frédéric Brillon d'adopter le procès - verbal du 19-04-2021.

Adopté à l'unanimité

4. Suite au **procès-verbal du 19 avril 2021**

Réf. pt 4.1 du pv : États financiers de janvier, février 2021

Le dossier est en attente de la rencontre avec Monsieur Pinsonneault d'INFOSPIC. À suivre. La présidente va nous tenir au courant au prochain CA.

Réf. pt 4.2 du pv : Suivi des comités

4.2.1 Finances : Le comité est composé de Jackeline Vanegas, Mylène Rondeau, Karine Blouin et Hélène Grondin.

Date à déterminer. Par la suite, la coordonnatrice va préparer le tableau des revenus/subventions 2021-2022

4.2.2 Ressources humaines : composé de Jackeline Vanegas, Pierre Morasse, Frédéric Brillon, Anick Forgues et Hélène Grondin

Date de la prochaine rencontre : 2021-05-26 à 18 h 30

Réf. pt 4.3 du pv : Système téléphonique

Hélène Grondin va s'informer pour installer la fibre optique et enlever la ligne du télécopieur (Fax)

5. Points de décision :

5.1 Planification stratégique/Plan action 2021

La coordonnatrice présente les comparatifs et/ou commentaires de ressources d'autres organismes.

a) Rés. 2021-05-17/11

Il est proposé par Pierre Morasse et appuyé Anick Forgues d'accepter l'offre de service de Madame Claire Ouellette pour procéder à la planification stratégique de l'Association.

Adopté à l'unanimité

b) Rés. 2021-05-17/12 Demande de subvention Emploi Québec

Il est proposé par Jackeline Vanegas et appuyé Anick Forgues que :

A) L'Association accepte la responsabilité du projet « Planification stratégique » présenté dans le cadre de cette mesure.



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

- B) Hélène Grondin soit autorisée au nom de l'Association à signer tout document officiel concernant le projet, et ce avec le gouvernement du Québec.
L'Association s'engage par son ou ses représentants à couvrir tout coût alloué par le gouvernement du Québec dépassant la contribution. Dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné. **Adopté à l'unanimité**
Formulaire joint
- 5.2 États financiers de janvier, février, mars, avril *et de mai 2021*
Point reporté en attendant la réunion avec Monsieur Pinsonneault chez Infospic
- 5.3 Suivi de la formation des membres du CA
Les prochaines formations pourraient avoir lieu après la planification stratégique.
- 5.4 Recrutement d'éducatrice à la halte-garderie
Sonia St-Germain a débuté le 15 mai comme éducatrice pour la halte-garderie. Durant la semaine, elle travaille présentement en garderie reconnue
Rés. 2021-05-17/13
Il est proposé par Jackeline, Vanegas appuyé par Karine Blouin d'entériner l'embauche d'éducatrices faite par la coordonnatrice soit : Sonia St-Germain, Rosiane Morasse, Amélie Martel, Amina Es-Saih, et Ariane Gaudet-Paul, éducatrices à la halte-garderie à temps partiel
Adopté à l'unanimité
- 5.5 Résolution pour reddition de compte 2020-2021 de la halte-garderie
Rés. 2021-05-17/14

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires qui vise à :

- Favoriser la participation des familles aux activités et aux services de soutien et d'accompagnement offerts par les organismes communautaires ;
- Favoriser la participation de parents ou d'enfants à des interventions spécifiques offertes par les organismes communautaires ou par des tiers¹ qui exercent une mission d'accompagnement, d'aide ou de soutien aux familles ou aux enfants ;
- Consolider et soutenir l'offre de garde temporaire associée aux activités et aux services des organismes communautaires et de leurs partenaires.

ATTENDU QUE l'Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe

¹ Par tiers, on entend ici un organisme public ou parapublic ou un organisme à but non lucratif.



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

Désire offrir des activités de halte-garderie conformes aux besoins de garde temporaire pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 dans le cadre du Programme de soutien financier des activités de halte-garderie communautaires ;

ATTENDU QUE l'Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe

Désire toujours participer au Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires ;

SUR LA PROPOSITION de monsieur Frédéric Brillon, trésorier

APPUYÉE par madame Karine Blouin

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil d'administration :

D'autoriser **madame Jackeline Vanegas présidente**, à signer au nom de **l'Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe**, le Rapport de fréquentation 2020-2021 et, le cas échéant, le Rapport d'utilisation du soutien financier versé en 2020-2021, dans le cadre du Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires ;

D'approuver le rapport d'activités du dernier exercice financier complété et, le cas échéant, le rapport financier du dernier exercice financier complété.

Adopté à l'unanimité.

5.6 Demande de subvention dans le cadre du programme de soutien financier à la bonification de l'offre d'activités de halte-garderie communautaire en contexte de pandémie

Rés. 2021-05-17/15

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le « *Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles (OCF) - Volet 1 : Aide financière en soutien à la mission globale des OCF et des regroupements nationaux d'OCF* » qui vise à :

- Assurer la mise sur pied d'initiatives favorisant l'épanouissement des familles et le développement des enfants ;
- Pérenniser les activités déjà offertes, accroître les services et favoriser leur accès aux familles ;
- Apporter une réponse adaptée aux besoins des familles et des communautés ;
- Favoriser l'émergence de solutions collectives et novatrices ;
- Améliorer la qualité du tissu social et des réseaux de solidarité auprès des familles.

ATTENDU QUE l'Association des familles monoparentales et recomposées a présenté une demande d'appui financier admissible dans le cadre du « *Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles - Volet 1 : Aide financière en soutien à la mission globale des OCF et des regroupements nationaux d'OCF* ».



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

Il est PROPOSÉ par Jackeline Vanegas, présidente et APPUYÉE par Karine Blouin, administratrice

Il est RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'administration

D'autoriser Madame Jackeline Vanegas, présidente, à signer au nom de **l'Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe** la convention d'aide financière 2021-2024 et le formulaire de renouvellement de l'aide financière 2021-2024 dans le cadre du « *Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles - Volet 1 : Aide financière en soutien à la mission globale des OCF et des regroupements nationaux d'OCF* ».

Adopté à l'unanimité.

5.7 Demande de subvention pour les frais d'une consultante pour processus de planification stratégique

Rés. 2021-05-17/16

Il est proposé par Jackeline Vanegas et appuyé par Anick Forgues que

A) L'Association des familles monoparentales et recomposées accepte la responsabilité du projet Planification stratégique 2021 dans le cadre de cette mesure

B) Hélène Grondin soit autorisée au nom de l'Association des familles monoparentales à signer tout document officiel concernant le projet et ce avec le gouvernement du Québec

C) L'Association des familles monoparentales et recomposées s'engage par sa ou son représentant à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté à l'unanimité

5.8 Liste des membres en règle

Il y a 45 membres actifs au 14 mai 2021.

Rés. 2021-05-17/17

Il est proposé par Pierre Morasse, appuyé par Frédéric Brillon d'approuver la liste des membres en règle. La liste sera jointe au procès - verbal.

Adopté à l'unanimité

5.9 Convention d'aide financière soutien financier à l'action communautaire auprès des familles

Rés. 2021-05-17/18

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le « *Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles (OCF) - Volet 1 : Aide financière en soutien à la mission globale des OCF et des regroupements nationaux d'OCF* » qui vise à :



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

- Assurer la mise sur pied d'initiatives favorisant l'épanouissement des familles et le développement des enfants ;
- Pérenniser les activités déjà offertes, accroître les services et favoriser leur accès aux familles ;
- Apporter une réponse adaptée aux besoins des familles et des communautés ;
- Favoriser l'émergence de solutions collectives et novatrices ;
- Améliorer la qualité du tissu social et des réseaux de solidarité auprès des familles.

ATTENDU QUE l'Association des familles monoparentales et recomposées a présenté une demande d'appui financier admissible dans le cadre du « *Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles - Volet 1 : Aide financière en soutien à la mission globale des OCF et des regroupements nationaux d'OCF* ».

Il est **PROPOSÉ** par **Mylène Rondeau trésorière**

APPUYÉ (E) par **Pierre Morasse, secrétaire**

Il est **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des membres du conseil d'administration

D'autoriser Madame Jackeline Vanegas, présidente, à signer au nom de **l'Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe** la convention d'aide financière 2021-2024 et le formulaire de renouvellement de l'aide financière 2021-2024 dans le cadre du « *Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles - Volet 1 : Aide financière en soutien à la mission globale des OCF et des regroupements nationaux d'OCF* ».

6 Informations de la coordonnatrice

Rapport de la coordonnatrice, ci-joint

- Il est demandé à Hélène de s'informer à Nslone informatique pour les coûts et la façon de procéder pour mettre tous nos documents sur le nuage.
- Information de l'intervenante : la coordonnatrice a remis aux membres le rapport de l'intervenante

7 Varia

7.1 Copie - papier des documents du CA

Chaque membre fait état de ses préférences pour recevoir ces documents en format papier ou par courriel. Jackeline Vanegas et Frédéric Brillon désirent des copies papier des documents pour les réunions.

7.2 Camping de juillet 2021 : Montant pour repas du samedi midi

Rés. 2021-05-17/20

Proposé par Jackeline Vanegas et secondé par Anick Forgues.

Il est proposé d'allouer pour le repas du samedi midi au camping le montant de 25 \$ par adulte (11 ans et plus) et de 15 \$ par enfants de 10 ans et moins.

Adopté à l'unanimité



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

- 8 Prochain CA.
La rencontre se tiendra le lundi 21 juin à 18 h 30
- 9 Levée de l'assemblée
Rés. 2021-05-17/21
La réunion se termine à 21 h 10 et est proposée par Frédéric Brillon et appuyé Anick Forgues.
Adopté à l'unanimité

Pierre Morasse, secrétaire

Jackeline Vanegas, présidente